Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240813-2024_038-AU

DÉPARTEMENT

DES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE

N°2024-038

DE BOUC BEL AIR

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Code Postal 13320

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20-04-03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

OBJET : SIGNATUR

SIGNATURE DE LA
CONVENTION
D'OCCUPATION D'UN
LOCAL DE LA MAISON
DE LA NATURE PAR
L'ASSOCIATION
ACCORDS (2024-2025)

Considérant que la Commune de Bouc Bel Air souhaite favoriser l'accompagnement des personnes en difficulté.

DECIDE

<u>Art. 1^{er}</u>: La signature de la convention d'occupation pour la mise en place de formation de bénévoles à l'accompagnement de personnes en fin de vie au sein de la Maison de la Nature par l'association Accords, sis 10 rue de la Mule – 13320 BOUC BEL AIR.

Art. 2: Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont l'amplification sera adressée à M. le Préfet

Fait à Bouc Bel Air, le 13/08/24

Richard MALLIÉ

Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : Publié ou Notifié le :